

## FLASH-INFO DU 19 FEVRIER 2021

### RECHERCHE D'UNE AIDE

Monsieur et Madame Barbier des futurs habitants de Grandchamp vous adressent un message :

« **Bonjour,**

**Nous emménageons fin mars à Grandchamp et sommes à la recherche d'une aide afin de récupérer nos trois garçons (2, 4 et 6 ans) après l'école et s'en occuper jusqu'à 20h00.**

Missions principales:

- **Récupérer le dernier à la crèche de Montfort l'Amaury à 17h45 puis les 2 autres à l'école de Grosrouvre à 18h.**

- **Les ramener à notre domicile de Grandchamp**

- **Donner les bains, le diner et faire les devoirs de l'ainé**

**Nous prenons à notre charge les frais kilométriques.**

**Le poste est à pourvoir dès que possible et pour une durée indéterminée, sachant qu'à compter de septembre prochain, les enfants seront scolarisés à la Hauteville.**

**Nous avons la possibilité de vous prêter des sièges enfants.**

**Contact : Angeles Barbier au 0651477896 »**

### VIANAVIGO EVOLUE ET DEVIENT ILE-DE-FRANCE MOBILITES !

Utilisateurs d'iPhone, vous pouvez enfin recharger votre passe Navigo avec votre téléphone ! Vous étiez nombreux à attendre cette fonctionnalité (également disponible sur Android depuis 2019). Cette nouveauté s'intègre dans l'évolution globale de l'application Vianavigo dont le nom devient Île-de-France Mobilités.

Plus de renseignements :

- [Découvrir](#)
- [En savoir plus](#)

### RECENSEMENT, JDC ET SERVICE NATIONAL

Tout jeune Français dès 16 ans doit se faire recenser pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...). L'attestation des services accomplis (ou *état signalétique des services*) est parfois réclamée par la caisse de retraite ou de sécurité sociale au jeune Français ayant effectué le service national ou militaire.

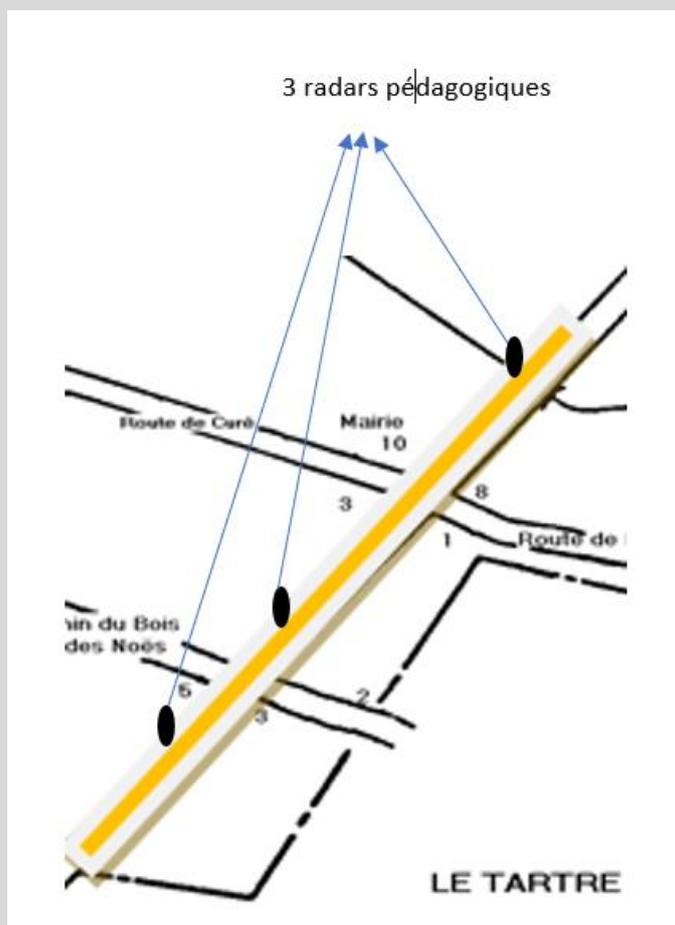
Pour plus de renseignements, cliquez sur [ici](#)

### RADARS PEDAGOGIQUES

Nous vous informons que deux radars pédagogiques ont été installés sur la RD 983 dans le sens Le Tartre-Gaudran vers Condé-sur-Vesgre.

Le troisième radar sera installé prochainement.

### Plan de situation des trois radars



Ces radars ont déjà permis d'effectuer deux relevés de vitesse. Vous trouverez ces relevés sur notre site Internet, cliquez sur [ici](#)

**PAGE D'ACCUEIL DU SITE INTERNET DE LA MAIRIE**

La page d'accueil du site Internet de la mairie est mise à jour régulièrement, n'hésitez pas à la consulter, cliquez sur [ici](#)